

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## CONCEVOIR UN PROJET D'AGROFORESTERIE

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....

Commune : .....

Téléphone : \_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_

Portable : \_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_

Email : .....

Date de naissance : \_/\_/\_/\_

Lieu de naissance : .....

Nom de la société : .....

**Cochez votre statut professionnel**  
(il détermine le tarif de la formation)

Exploitant agricole, conjoint collaborateur  
→ Tarif de la formation : **gratuit**

Merci de nous retourner ce bulletin d'inscription accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire, **avant le 15 octobre 2017** à :

Virginie FASSOT  
Chambre d'agriculture - PCE  
14 AVENUE JEAN JOXE  
49006 ANGERS

virginie.fassot@maine-et-loire.chambagri.fr

**Avant d'envoyer votre inscription, merci de vérifier que vous avez bien complété le verso de ce bulletin d'inscription.**

# INFORMATIONS PRATIQUES

**Crédit d'impôt :** si vous participez à une formation en tant que chef d'entreprise et relevez du régime réel d'imposition sur les bénéficiaires ou de l'impôt sur les sociétés, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt sur la durée de la formation, soit environ **67 €/jour**.

**Aide au remplacement :** vous pouvez bénéficier d'une aide au remplacement à condition d'avoir recours à une association de remplacement dans les 90 jours après la date de votre participation à chaque journée de formation.

**Renseignement auprès du SERVICE DE REMPLACEMENT de votre département.**

**Conditions générales :** l'inscription déclenchera l'envoi d'un contrat de formation ; elle sera définitive à la réception du règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire (les modalités financières seront précisées dans le contrat de formation). Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

**Annulation :** notre organisme se réserve la possibilité d'annuler la formation si les effectifs sont insuffisants et en cas de force majeure. Les inscrits seront informés dans les plus brefs délais et les frais d'inscriptions retournés. Les absences du stagiaire ne donnent pas lieu au remboursement des frais de formation sauf cas de force majeure.

Votre Chambre d'agriculture est reconnue pour la qualité de ses formations et de son conseil.



RETROUVEZ NOTRE OFFRE DE FORMATION SUR  
[www.la-terre-mon-avenir.fr](http://www.la-terre-mon-avenir.fr)

**Chambre d'agriculture**  
14 avenue Jean Joxé  
CS 80646  
49006 ANGERS

AVEC LE SOUTIEN  
FINANCIER DE  
**vivea**

# LA FORMATION L'ÉNERGIE DE VOS PROJETS

## CONCEVOIR UN PROJET D'AGROFORESTERIE



**Mardi 14 novembre et  
Jeudi 14 décembre 2017**

**Lieu au plus près des inscrits**

**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
MAINE-ET-LOIRE

# PROJETER UNE PLANTATION AGROFORESTIERE SUR MON EXPLOITATION

## VOUS VOULEZ...

Connaître les intérêts de l'agroforesterie, évaluer l'opportunité d'en réaliser et concevoir un projet agroforestier sur votre exploitation.

### Contenu de la formation :

- ❖ Comment fonctionne un système agroforestier ?
  - Relation arbres/sols/cultures,
  - Favoriser les synergies et limiter les concurrences.
- ❖ Entretien et valoriser mes plantations agroforestières à court, moyen et long terme.
- ❖ Concevoir, planifier mon projet agroforestier.
  - Financer mon projet,
  - Maîtriser les contraintes techniques, foncières et réglementaires,
  - Choisir les essences, les densités de plantation, estimer l'investissement et le reste à charge...

### Méthodologie :

Alternance d'apports et d'échanges.  
Visite et témoignage de planteurs.  
Pré-étude de faisabilité.

### Intervenants :

**Armelle VINET** et **Jean-Charles VICET**,  
chargés de mission Aménagement  
Paysage, Chambre d'agriculture 49

**Thierry RATTIER**, agronome, Chambre  
d'agriculture 85

**Durée** : 2 jours + **une visite individuelle gratuite sur votre exploitation** pour accompagner la mise en œuvre du plan d'action.

**Horaires** : 9h45 – 17h30

### Responsable de stage :

**Ambroise BECOT**, chargé de mission  
aménagement paysage

☎ **02 41 96 77 00**

[ambroise.becot@maine-et-loire.chambagri.fr](mailto:ambroise.becot@maine-et-loire.chambagri.fr)

**Tarif : GRATUIT (prise en charge par VIVEA et FEADER)**

(Sauf cas particulier, voir bulletin d'inscription)

*Les frais de repas et les déplacements sont à la charge du participant.*



## Faites-nous part de vos attentes.

Merci de bien vouloir répondre au questionnaire ci-dessous. Il permettra au(x) formateur(s) de mieux cerner vos attentes pour adapter la formation au plus près de vos besoins.

**1-Avez-vous des remarques, questions ou des attentes particulières concernant cette formation ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**2-Avez-vous déjà des connaissances ou des pratiques sur ce thème ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**3-Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ?**

OUI  NON

Si oui laquelle et quand ?

.....  
.....  
.....  
.....